



FILIERE SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

- 2^{nde} Professionnelle Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)
- Bac Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)



Seconde Professionnelle

Services Aux Personnes et Aux Territoires

- **OBJECTIFS**

La **Seconde professionnelle Services Aux Personnes et Aux Territoires** permet aux jeunes, désireux de s'engager dans cette filière, de conforter leur projet et cette **orientation**.

L'objectif est d'acquérir des **savoir-faire** professionnels par des périodes d'**alternance** et des connaissances spécifiques au milieu du service à la personne.

- **CONDITIONS D'ENTRÉE :**

- ✓ Être courageux et motivé – soigneux,
- ✓ Avoir le sens du contact,
- ✓ Être intéressé par les relations sociales, la communication et l'animation,
- ✓ Être issu de : 3^{ème} de collège / 3^{ème} de l'Enseignement Agricole ou être titulaire d'un CAP/CAPa ou BEP/BEPa.

- **ORGANISATION DE LA FORMATION :**

- ✓ 18 semaines en Centre de Formation
- ✓ 17 semaines en alternance et stage
- ✓ Environ **15 jours d'école / 15 jours en alternance**

- **ENSEIGNEMENT DISPENSÉ à la Maison Familiale Rurale :**

➤ **MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :**

- EG1** *Langue Française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde*
- EG2** *Langue et culture étrangères*
- EG3** *Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi*
- EG4** *Culture scientifique et technologique*

➤ **MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :**

- EP1** *Les besoins de la personne*
- EP2** *les structures et les organisations des services aux personnes*
- EP3** *Le confort des personnes*

➤ **ENSEIGNEMENT À L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT**

- **POURSUITE D'ÉTUDES :**

- A la MFR de Questembert :

- ✓ BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Services Aux Personnes et Aux Territoires.

- **LES PLUS :**

- ✓ Possibilité de passer le BAFA avec Famille Rurale si 17 ans au début de la formation (tarif préférentiel pour les élèves de la MFR).



BAC PRO SAPAT

Services Aux Personnes et Aux Territoires

• **OBJECTIFS :**

Le Bac Professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires offre une **formation diplômante** et des **savoir-faire professionnels** solides, véritable atout pour envisager une poursuite d'étude ou une entrée dans la vie active.

L'objectif du Bac Professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires est :

- **D'engager** une poursuite d'études vers : un **BTS** (*Services en Espace Rural, Economie Sociale et Familiale, Animation et Gestion Touristique et Locale, ...*), des **écoles professionnelles** (*auxiliaire de puériculture, institut de formation en soins infirmiers, école de moniteurs éducateurs et autre concours du paramédical et social*).
- De permettre **l'insertion professionnelle** des élèves vers les métiers du service à la personne.

• **CONDITIONS D'ENTRÉE :**

- ✓ Etre motivé et passionné par l'orientation choisie,
- ✓ Être courageux et motivé – soigneux,
- ✓ Avoir le sens du contact,
- ✓ Être intéressés par les relations sociales, la communication et l'animation.

➤ **Les personnes pouvant entrer en 1^{ère} année au Baccalauréat Professionnel – Spécialité « Services Aux Personnes et Aux Territoires » sont des élèves :**

- Sortis de Seconde Professionnelle – *Services Aux Personnes et Aux Territoires* ou d'un champ professionnel en cohérence avec le diplôme visé après avis du conseil de classe,
- Sortis de Seconde générale et technologique,
- Titulaires du baccalauréat,
- Titulaires d'un **BEP/BEPA**, d'un **CAP/CAPA**, du même champ professionnel ou cohérent avec la spécialité d'accueil après avis du conseil de classe.

Sur décision de la DRAAF, prise après avis de l'équipe pédagogique, des élèves :

- Issus de Seconde ou première professionnelle d'autres spécialités du baccalauréat professionnel ou première du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique.

➤ **Les personnes pouvant entrer en Terminale au Baccalauréat professionnel – Spécialité *Services Aux Personnes et Aux Territoires* sont des élèves :**

- Sortis de 1^{ère} année de Baccalauréat professionnel spécialité « *Services Aux Personnes et Aux Territoires* » ou d'un champ professionnel en cohérence avec le diplôme visé après avis du conseil de classe,
- Titulaires du baccalauréat.

Sur décision de la DRAAF, prise après avis de l'équipe pédagogique, des élèves :

- Issus de première professionnelle d'autres spécialités du baccalauréat professionnel ou première du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique.

- **ORGANISATION DE LA FORMATION sur 2 ans :**

- ✓ 40 semaines en Centre de Formation (MFR)
- ✓ 40 semaines de Stage en entreprise (haltes garderies, écoles maternelles, centres éducatifs, hôpitaux, EHPAD, ...)
- ✓ Environ **15 jours d'école / 15 jours en alternance**
- ✓ 4 semaines à l'étranger en 1ère année (mobilité internationale / programme « ERASMUS + »). *Le programme « ERASMUS + » nourrit les projets d'avenir pour les jeunes et facilite leur ouverture aux autres, au-delà des frontières. Cette expérience est l'occasion de développer l'acquisition de savoirs professionnels et de compétences transversales pour une insertion facilitée et une employabilité renforcée.*



- **ENSEIGNEMENT DISPENSÉ à la Maison Familiale Rurale :**

➤ **MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL**

- MG1** *Langue Française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde*
- MG2** *Langue et culture étrangères*
- MG3** *Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi*
- MG4** *Culture scientifique et technologique*

➤ **MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**

- MP1** *Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux*
- MP2** *Contexte des interventions de services*
- MP3** *Organisation d'une intervention de services aux personnes*
- MP4** *Communication en situation professionnelle*
- MP5** *Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne*
- MP6** *Action professionnelle à destination d'un territoire rural*
- MAP** *Modules d'Adaptation Professionnelle : « Adaptation à l'emploi en aide à domicile »*

- **POURSUITE D'ÉTUDES :**

- ✓ Entrée en année de préparation ou écoles professionnelles : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, institut de formation en soins infirmiers, école de moniteurs éducateurs et autre concours du paramédical et social.
- ✓ Poursuite de formation : BTSA services en espace rural, BTS économie sociale et familiale, BTS animation et gestion touristique et locale, BTS PME/PMI, BTS SP3S...
- ✓ Entrée dans la fonction publique : concours de catégorie B et C.

- **EMPLOIS :**

Accès à l'emploi dans les métiers du domicile et dans des structures à vocation :

- ✓ Sanitaire et sociale : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants, centre social, collectivités territoriales...
- ✓ Touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiatives, chambre d'hôtes et auberge, prestataire d'activités d'animation...
- ✓ D'accueil.

- **LES PLUS :**

- ✓ Possibilité de passer le BAFA avec Famille Rurale si 17 ans au début de la formation (tarif préférentiel pour les élèves de la MFR),
- ✓ Passage du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).